LES DÉFENSES DU CHÂTEAU DE FALAISE

Les 10e et 11e siècles :

Le « castrum » de Falaise est mentionné pour la première fois dans les textes au 10e siècle. Il fait véritablement son entrée dans l'histoire en 1027. On sait, grâce au chroniqueur Guillaume de Jumièges, qu'à cette date, le château était déjà une puissante place forte. En effet, nous raconte-t-il, le duc Richard III assiégea cette année-là le château dans lequel son frère Robert, révolté contre lui, s'était enfermé. Il dut pour cela avoir recours aux « balistaes » (selon toute vraisemblance des engins capables de projeter des pierres) et au bélier.

Maquette du château de Caen au 11e siècle. Un exemple de château contemporain de Guillaume le Conquérant.

Ces faits permettent de supposer que le château possédait déjà au début du 11e siècle de solides défenses maçonnées et qu'il faisait partie des toutes premières forteresses de pierre construites en Normandie. À une époque où les matériaux les plus couramment utilisés en Europe occidentale pour la fortification sont la terre et le bois (***châteaux « à motte»****). L'agencement du château de cette période nous est totalement inconnu mais il n'a sans doute guère évolué tout au long du 11e siècle.

Maquette d'une motte féodale

Le 12e siècle :

C'est à Henri Ier Beauclerc, troisième fils du Conquérant (roi d'Angleterre [1100-1135] et duc de Normandie [1106-1135]), que l'on doit les premières modifications significatives. Parmi elles, la construction d'une partie de l'enceinte qui, malgré des transformations successives, a conservé son tracé irrégulier propre aux premiers châteaux médiévaux qui épousaient souvent les irrégularités du relief sur lequel ils étaient bâtis. Des ***hourds*** étaient installés au sommet des enceintes pour défendre le pied des murailles.

Hourds reconstitués

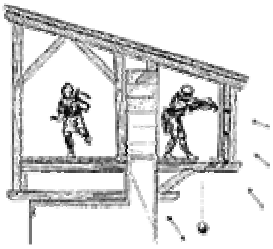

Fonctionnement des Hourds d'après E. Viollet le Duc

Les ***mâchicoulis*** ne se généralisent en Europe occidentale qu'au cours du 14e s.

*** : vous trouverez la définition des mots indiqués en gras dans le lexique fourni à la fin du texte**

C'est aussi Henri 1er qui fit ériger vers 1123 le grand ***donjon*** quadrangulaire. Facile à bâtir, relativement peu coûteuse (pour un seigneur de haut rang s'entend) , cette forme de donjon est apparue dans le nord-ouest de la France au tout début du 11e siècle et s'est généralisée à partir de la fin de ce siècle. Le modèle anglo-normand le plus célèbre de ce type de donjons, aussi appelés « tours-résidences » ou « donjons-palais », est sans doute la Tour de Londres dont la construction fut entreprise vers 1070 par Guillaume le Conquérant.

Falaise: au premier plan, le grand donjon vu du nord-est.

La Tour de Londres, construite par Guillaume le Conquérant à la fin du 11e siècle.

Ces donjons comportent plusieurs niveaux :

- le *rez-de-chaussée*, dont les murs sont aveugles ou percés de fentes très étroites assurant la ventilation et garantissant contre les risques d'intrusion, sert au dépôt d'armes, au stockage de vivres et de trésors.

- le *premier étage* est noble, à fonction résidentielle. Il abrite une salle de réception (*aula*), les appartements privés du roi et de sa maisonnée (*camera*), et une chapelle (*capella*). Le donjon de Falaise ne possède qu'un étage mais la majorité des édifices de ce type parvenus jusqu'à nous voient leurs espaces résidentiels répartis sur plusieurs niveaux d'élévation (Tour de Londres, Norwich, Chambois, Loches...).

Falaise: le grand donjon. Face sud

Falaise: le grand donjon. Face nord. Notez ses puissants contreforts plats et les grandes baies éclairant l'étage résidentiel.

-Le *dernier étage* est un espace « militaire » utilisé pour le logement des hommes d'armes, le guet et la défense rapprochée du donjon. Il était sûrement doté d'une galerie de bois couverte faisant saillie au niveau des toitures.

Le donjon de Falaise mesure 26,5 mètres sur 23 pour 22 mètres de hauteur.

Ses murs très épais (4 m en moyenne) et renforcés de ***contreforts***, ainsi que la difficulté de son accès placé au premier étage et protégé par un ***avant-corps,*** en font un excellent

refuge apte à résister aux techniques de siège de l'époque, selon le principe de la ***défense passive***. Dans les donjons de ce type les plus anciens, on accédait à l'entrée par une échelle de meunier ou un escalier en bois faciles à enlever ou à détruire en cas de danger. D'autre part, sa construction en pierre le rendait difficile à incendier. Il est à noter néanmoins que le bois reste utilisé à l'époque pour fabriquer les structures de toits et de planchers.

L'évolution des techniques de siège au cours du 12e siècle fait passer l'avantage tactique de la défense à l'attaque. C'est alors que les donjons quadrangulaires montrent leurs limites : leurs angles saillants mal défendus, car créant des ***angles morts***, devenaient facilement accessibles aux attaquants qui pouvaient alors presque sans danger effondrer un pan de mur grâce à la ***sape*** et ainsi pénétrer dans le donjon. De plus, la difficulté des accès de ces donjons empêchent les assiégés de mener des sorties efficaces.

Le second donjon carré de Falaise (appelé « petit donjon ») date de la seconde moitié du 12e siècle. Il fut vraisemblablement construit pour occuper un plateau rocheux facilement accessible au pied de la façade ouest du grand donjon et représentant donc un danger. Il permettait en même temps d' augmenter l'espace résidentiel disponible.

De dimensions beaucoup plus modestes (14 mètres sur 10 pour 14 mètres de hauteur), il est basé sur le même principe que le grand donjon.

**Falaise: les trois donjons vus du nord-ouest.
Au centre: le petit donjon
(seconde moitié du 12e siècle)**

Le 13e siècle :

A partir de la fin du 12e siècle, le perfectionnement des techniques d'assaut entraîne une amélioration des systèmes de défense. Après avoir flanqué les donjons carrés de tourelles d'angle pour améliorer leurs capacités défensives, on va progressivement leur substituer des donjons et des tours de plans polygonal et circulaire, même si la forme carrée reste utilisée ça et là jusqu'à la fin du Moyen Âge. Le roi de France Philippe II Auguste annexe la Normandie au domaine royal en 1204 au détriment du roi d'Angleterre Jean Sans Terre, son vassal sur le continent. Il va notablement transformer les défenses du château de Falaise pour asseoir le nouveau pouvoir et améliorer l'efficacité défensive de la place.

Falaise: la Tour de la Reine; un exemple typique de tour d'enceinte philippienne : plan circulaire, forte base talutée, nombreuses archères.

Ce roi est à l'origine d'une standardisation originale et novatrice des fortifications du royaume basée sur le principe de la ***défense active***.

Ce modèle d'architecture défensive raisonnée, que l'on a appelé *formule de Philippe-Auguste,* sert aussi de symbole fort de la puissance royale.

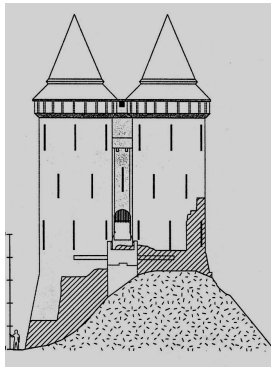

Tentative de restitution du châtelet d'entrée philippien protégeant l'accès à la haute cour (déb. du 13e s.)

Philippe Auguste fait jalonner l'enceinte de tours semi-circulaires en forte saillie qui permettent le ***flanquement*** et le ***commandement*** des ***courtines***. Il sépare la ***basse-cour*** de la ***haute-cour*** par un fossé (ou élargit un fossé déjà existant) et renforce les défenses protégeant l'accès à cette dernière :

- Construction d'une courtine fermant la haute- cour côté sud.
- Construction d'un ***<u>châtelet d'entrée</u>*** remplaçant peut-être une ***tour-porte*** du 12e siècle.

Falaise: à gauche, le donjon philippien, dit « Tour Talbot »

En 1207, Il fait aussi accoler un donjon circulaire (Tour Talbot) aux deux donjons anglo-normands qu'il domine, matérialisant ainsi la puissance du nouveau maître des lieux. Ce donjon de 35 mètres de haut et de 14 mètres de diamètre à la base présente les principales caractéristiques des tours maîtresses conçues par les maîtres bâtisseurs de Philippe Auguste :

- Plan circulaire supprimant les ***angles morts***.
- Base ***talutée*** renforçant l'assise de la tour et rendant la ***sape*** difficile, voire impossible.
- L'épaisseur de ses murs et le soin apporté à leur ***appareil*** lui permettent de mieux résister aux impacts de projectiles.

Ses voûtes de pierre renforcées d'ogives rectangulaires doublent des planchers de bois ce qui offre une meilleure résistance aux incendies tout en allégeant la construction.

Il est intéressant de préciser que, contrairement à la plupart des donjons bâtis sous Philippe Auguste, qui étaient construits dans un angle de l'enceinte et en faisaient partie comme

Donjon de Philippe Auguste à Rouen avec restitution de hourds tels qu'ils pouvaient se présenter au 13e siècle.

élément à part entière de la ***défense active***, celui de Falaise est accolé aux deux donjons antérieurs. Cette position particulière de la tour ajoutée à une construction déjà existante a entraîné une répartition originale et inhabituelle des accès. En effet, les donjons philippiens comportaient généralement deux accès, le plus souvent situés au rez-de-chaussée, pour pouvoir permettre aux assiégés d'effectuer des sorties (pour tenter d'aller détruire les machines de siège installées par l'attaquant par exemple) toujours selon le principe retenu de ***défense active***. La tour ne comporte pas ici d'issue directe vers l'extérieur et l'on n' y accède que par le petit donjon. L'originalité de la Tour Talbot réside donc dans le fait qu'au lieu d'assurer ici le rôle pour lequel elle et ses « sœurs » ont été conçues, elle a été adaptée au site comme un prolongement du principe de défense passive offert par les donjons carrés.

Ce modèle de tour maîtresse a été utilisé pour la première fois par Philippe Auguste à Bourges, puis au Louvre, dans le dernier quart du 12e siècle avant d'être généralisé dans tout le royaume. Cette rationalisation de l'architecture défensive sera reprise ensuite pour de nombreux châteaux en France et en Europe jusqu'à la fin du Moyen Âge.

On conserve encore aujourd'hui une vingtaine d'exemplaires des ces tour maîtresses bâties sur un modèle unique. Les plus proches de Falaise sont à Rouen (76) et Vernon (27).

La guerre de Cent Ans

Archère d'une tour d'enceinte du château modifiée par les Anglais au 15e siècle pour permettre l'emploi d'armes à feu.

Aucune modification défensive significative n'est apportée au château au cours du 14e siècle. En 1337 éclate la Guerre de Cent ans.

Le château est pris par le roi d'Angleterre Henry V le 16 avril 1418. C'est le début d'une occupation qui ne prend fin qu'en 1450. Le souverain s'attelle alors à la réparation des dégâts causés par le siège ainsi qu'à l'amélioration de la mise en défense du château : il fait restaurer les remparts, fait percer les fenêtres du petit donjon de canonnières et modifie les archères de nombreuses tours du château et de la ville fortifiée pour permettre l'emploi d'armes à feu.

Canonnière percée au 15e siècle dans une baie du petit donjon

ON PEUT DÉFINIR QUATRE GRANDS PRINCIPES RÉGISSANT LA CONSTRUCTION DE FORTIFICATIONS :

PRINCIPE DE PROTECTION :

la fortification doit protéger les défenseurs contre les projectiles de l'attaquant tout en constituant un obstacle à l'assaut de ce dernier. Cela débouche sur la construction de murs épais protégeant les assiégés et de ***fossés*** (plus rarement de ***douves***) et de ***palissades*** visant à ralentir les assiégeants. De cette manière, il était possible d'arroser l'ennemi de projectiles au moment où il était empêtré dans les défenses faisant barrage tout en restant protégé par ses murs.

PRINCIPE DE L'ÉCHELONNEMENT EN PROFONDEUR DES DÉFENSES :

il a pour but de **permettre de continuer à résister même si l'agresseur à réussi à se rendre maître d'une partie de la place**. C'est ce principe qui a conduit à la construction d'enceintes doubles, voire triples ainsi qu'à celle de réduits défensifs. Chaque ligne de défense devait être ***commandée*** par la suivante de l'intérieur vers l'extérieur.

PRINCIPE DE LA SÛRETÉ DES ACCÈS :

il répond au **besoin de concevoir des défenses adaptées à la défense des portes qui sont les points faibles d'une fortification** par excellence puisqu'elles créent des « trous » dans la muraille. C'est de ce besoin de renforcer les accès que vont naître les tours-portes puis les châtelets d'entrée.

PRINCIPE DE FLANQUEMENT DES OUVRAGES :

c'est le **besoin de faire se croiser les tirs et les vues des défenseurs** de manière à **limiter au maximum la présence d'angles morts**. Les tours en saillie et la multiplication des archères découlent de ce principe.

GLOSSAIRE:

Angle mort : partie de terrain non battue par les tirs des défenseurs; voir schéma ci-dessous.

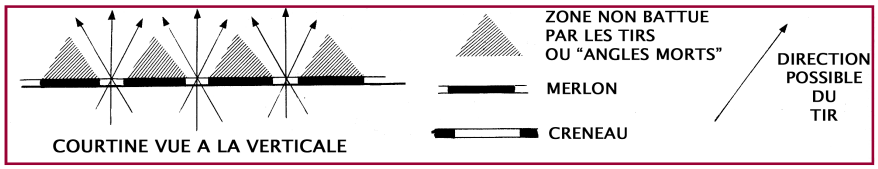

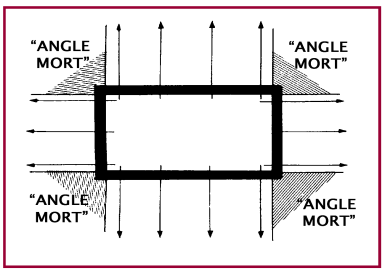

Ouvrage quadrangulaire offrant 4 angles morts. C'est le cas du grand donjon de Falaise.

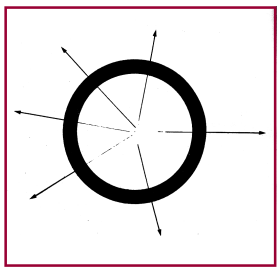

Ouvrage circulaire permettant un tir tous azimuts éliminant les angles morts.

Appareil : dimension, disposition et ajustement des pierres qui font partie d'un travail de maçonnerie.

Avant-corps : ouvrage défensif construit devant une porte de donjon pour la protéger directement.

Au premier plan au centre, avant-corps d'origine du donjon anglo-normand de Castle Rising (12e s.), comté de Norfolk, Angleterre.

Falaise: la structure grise devant le grand donjon est une évocation contemporaine de l'avant-corps disparu.

Basse cour (ou « bayle ») : partie annexe du château mais néanmoins fortifiée qui n'englobe pas le donjon. Dans cette cour se trouvaient généralement le logement des habitants du château (seigneurs et sa famille, soldats de la garnison, serviteurs, artisans), une chapelle, ainsi que les communs (ateliers, écuries, granges…).
Les gens des environs pouvaient éventuellement s'y réfugier en cas de danger.

Châtelet d'entrée : ouvrage massif composé de deux tours reliées par un corps de bâtiment surplombant la porte et abritant la chambre de manœuvre du pont-levis et de la herse.
Il est établi au milieu ou à l'extrémité d'un passage obligé.
Ex : Porte des Champs du château de Caen.

Un bel exemple de châtelet d'entrée: la Porte des Champs du château de Caen.

Chemise : par analogie au costume, la chemise habille immédiatement la base d'une ville ou d'un donjon. C'est le « successeur » de la palissade qui couronnait la motte.

Commandement : un ouvrage en commande un autre quand il le domine de façon à le surveiller et à pouvoir le battre de ses tirs. Les ouvrages doivent se commander les uns les autres de l'intérieur vers l'extérieur.

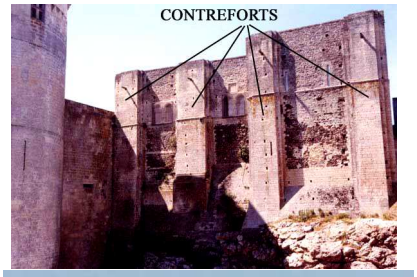

Contrefort : massif maçonné, formant une sorte de pilier engagé, assurant la stabilité d'un édifice en lui apportant un appui extérieur.

Courtine : portion de mur continue entre deux tours.

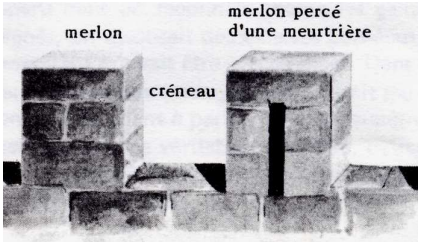

Créneau : partie vide d'un ***crénelage*** entre deux ***merlons*** permettant le tir.

Crénelage : alternance de créneaux et de merlons au sommet d'une courtine ou d'une tour.

Parapet de chemin de ronde muni d'un crénelage alternant créneaux (vides) et merlons (pleins)

Défense passive : Etablissement d'obstacles successifs (fossé, enceinte) pour empêcher la progression de l'assaillant et le décourager; mais sans possibilité de lui répondre (insuffisance d'ouverture de tirs par exemple).

Défense active : Etablissement d'obstacles et d'éléments de tir permettant de se protéger mais aussi de répondre à l'assaillant (flanquement adaptés des ouvrages par l'installation d'archères, utilisation du plan circulaire, portes adaptées permettant les sorties...). Le passage d'une défense passive à une défense active, reste l'une des principales caractéristiques de la mutation que connaît l'architecture castrale au cours du 12e siècle.

Donjon : ouvrage principal d'un château fort (de plan carré, circulaire, polygonal, polylobé c'était l'ultime réduit défensif de la garnison si l'enceinte était forcée).
Il abritait parfois le logis seigneurial mais sa fonction principale est défensive. Le donjon est le symbole de la puissance seigneuriale. Il est généralement protégé par un ***fossé*** et/ou une ***chemise***.

Douve : large fossé rempli d'eau ou destiné à l'être. Met les courtines hors d'atteinte des tours mobiles et des « eschelades ».

Flanquement : action de flanquer, de défendre un ouvrage ou une partie d'ouvrage par d'autres ouvrages latéraux. Son rôle est d'annuler les angles morts. Les tours rythmant les remparts du château de Falaise *flanquent* les courtines. Ce sont des *tours de flanquement*.

Fossé : tranchée large et profonde, aux parois raides et parfois maçonnées, constituant l'un des éléments défensifs du château visant à gêner, à ralentir, l'approche des assaillants et de leurs machines de siège.

Haute cour : partie fortifiée à laquelle la basse cour est accolée et où se dresse le donjon. Son rôle est exclusivement défensif.

Herse : grille de bois, parfois renforcée de fer, coulissant dans des rainures verticales manœuvrée par un treuil et des contrepoids.
Elle retombe rapidement par son propre poids et permet d'interdire le passage d'une porte.

Une herse en position haute.

Hourds : galerie de bois amovible installée en encorbellement à l'extérieur du sommet d'un rempart. Ces aménagements, généralement montés uniquement en temps de guerre, permettaient aux défenseurs de voir le pied des remparts et des tours et de projeter des pierres et toutes sortes de matériaux sur les assaillants ayant atteint la base des murs. Ces installations présentaient toutefois le grave inconvénient d'être fragiles et combustibles. A la fin du 13e siècle, les hourds disparaissent dans la plupart des cas au profit des ***mâchicoulis***.

Mâchicoulis : ensemble des parapets en surplomb du pied d'un rempart et de leurs ouvertures permettant le tir fichant et le lâcher de projectiles.

Falaise: les mâchicoulis de la Tout talbot

Maçonnerie : mur composé de pierres maintenues entre elles par un liant (mortier, ciment).

Merlon : partie pleine au-dessus d'un parapet, entre deux ***créneaux*** (espaces vides du crénelage), destinée à se protéger entre deux tirs.

Meurtrière : fente étroite ouverte dans un mur pour le tir. Elles sont de formes très variées et souvent modifiées au fil du temps pour s'adapter à l'évolution des armes.

Mine : creusement sous une enceinte d'une galerie étayée de madriers dont la mise à feu provoquait l'effondrement de la muraille, ouvrant une brèche.

Parement régulier

Palissade : obstacle défensif formé de pieux et de planches de bois plantés verticalement.

Parement : partie externe, apparente d'un mur, d'un ouvrage, composée de pierres le plus souvent taillées et disposées de manière régulière.

Rempart : levée de terre ou forte muraille entourant une place forte.

Sape : désigne l'ensemble des travaux de ***mine*** et de contre-mine.

Taluté : se dit d'un ouvrage dont la base est renforcée par une certaine inclinaison par rapport à la verticale. Ce procédé était destiné à améliorer la stabilité du mur et à le rendre plus résistant à la ***mine***. Les murs talutés permettaient par ailleurs le ricochet à l'horizontale des projectiles lâchés depuis les mâchicoulis qui balayaient ainsi la base du rempart. La partie inclinée du mur s'appelle le fruit.

Tour-porte : Tour de charpente ou de pierre au travers de laquelle est ménagée l'entréé d'une fortification.
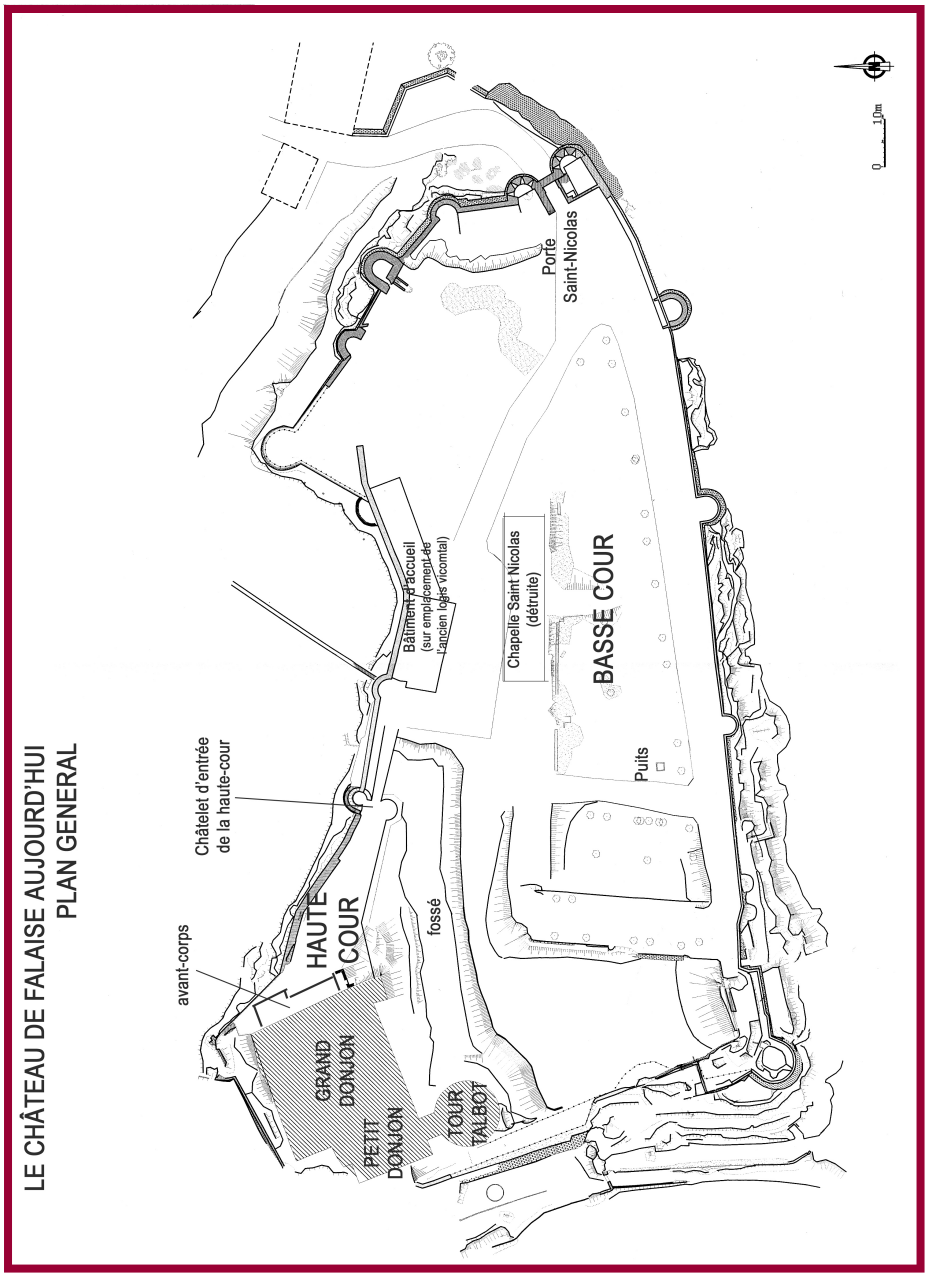
PLAN DU CHÂTEAU AUJOURD'HUI